

Mettre en œuvre un comité de retour d'expérience (CREX) – ERAGE

Le Comité de Retour d'EXpérience, permet un suivi régulier des événements indésirables et propose une analyse par la méthode ORION.

PRÉ REQUIS

- Connaître la définition d'un événement indésirable
- Différencier les événements graves et les événements précurseurs
- Connaître les étapes d'un circuit de signalement des EI
- Avoir un circuit de signalement des événements indésirables au sein de l'établissement
- Être volontaire pour faire partie d'un CREX et analyser des événements indésirables associés aux soins (EIAS) au sein de l'établissement

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les causes en utilisant la méthode ORION
- Décrire les préalables à la mise en place d'un CREX
- Décrire les étapes d'une réunion de CREX

RÉSULTATS ATTENDUS POUR L'USAGER

- Diminution du risque de survenu d'un événement indésirable ou de sa gravité
- Amélioration de l'information lors de la survenue d'un événement indésirable associé aux soins

PUBLIC VISÉ

Gestionnaires de risque, qualitiens, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, personnels



SECTEUR : Sanitaire, Social et Médico-social

THÉMATIQUE : Evènements indésirables

MÉTHODE : Formation

**DEMANDE
D'INFORMATIONS :**
ERAGE@REQUA.FR

MODALITÉ :

- Sur site, à la demande
- Inter-établissements

DURÉE :

3 h 30

MODE D'ÉVALUATION :

- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

d'encadrement des services de soins et médicotechniques, médecins, pharmaciens, professionnels en charge des vigilances sanitaires, soignants et professionnels non soignants.

CONTENU

- Les étapes d'une méthode d'analyse (ORION®)
- Mise en situation : analyse d'un cas fictif*
- Préalables à la mise en place d'un CREX (structuration du CREX)
 - Participants au CREX
 - Circuit de recueil des événements à analyser
 - Plan d'actions correctrices
 - Fréquence et durée des réunions
- Organisation et déroulement d'une séance de CREX

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode active et expérientielle

- Résolution d'énigmes
- Etude de cas
- Briefing – Débriefing

DOCUMENTS MIS À DISPOSITION

- Diaporama de formation
- Support de formation (4 pages synthétiques)
- Guide de mise en place de CREX et annexes

En complément, les participants pourront :

- Bénéficier d'un accompagnement à la mise en œuvre de la première séance de CREX et de conseils pour les séances suivantes (à la demande)

INSCRIPTION :

Accéder à notre plateforme LMS pour vous inscrire.



ACCESSIBILITÉ :

Contactez notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné.

AYOUL Sylviane

06 60 92 45 91

requa-dijon@requa.fr

- Disposer d'outils : Guide d'aide à la mise en place d'un CREX (avec modèle de règlement intérieur outils d'aide à l'analyse, modèle de compte-rendu...)

Les premières analyses réalisées dans les établissements pourront être accompagnées par l'ERAGE (sur demande).

*Les cas fictifs utilisés lors de la formation sur site sont adaptés à l'établissement.

04/06/2026 À DIJON DE 9H30 À 13H

**04/06/2026 À BESANCON DE 9H30
À 13H**